

Plan d'action 2026-2027

Orientations	Objectifs	Actions
Orientation 1 : Clarifier, formaliser et déployer le positionnement stratégique de Nature Québec.	Objectif 1.1 : Définir et adopter la théorie du changement et le positionnement stratégique de Nature Québec d'ici juin 2026 et les intégrer systématiquement dans les mécanismes décisionnels d'ici mars 2027.	Finaliser et adopter la théorie du changement.
		Identifier les créneaux prioritaires et les types d'interventions potentiels pour 2026-2029, en fonctionnement des résultats issus de la démarche de planification stratégique, de la cartographie des acteurs environnementaux et de la théorie du changement, et adopter le document de positionnement stratégique (carré de sable).
		Présenter la théorie du changement et le positionnement stratégique (carré de sable) à l'équipe interne et former l'équipe à l'intégration de ces éléments dans la prise de décision.
	Objectif 1.2 : Expérimenter et documenter un modèle d'intégration entre projets et campagnes en développant au moins une initiative structurante combinant action concrète, accompagnement, mobilisation et plaidoyer d'ici mars 2028.	Intégrer la théorie du changement et le positionnement stratégique dans le développement de tous les nouveaux projets et de toutes les nouvelles campagnes, dans les interventions et dans les demandes de financement.
		Identifier le sujet pour lequel un lien stratégique peut être établi entre un projet et une campagne.
		Présenter un projet ou une campagne à chaque rencontre d'équipe complète mensuelle et tenir une discussion stratégique permettant de briser les silos et de faire des liens entre les projets et les campagnes.

	Objectif 1.3 : Documenter et structurer les positions et argumentaires clés de Nature Québec afin d'assurer la pérennité organisationnelle et le transfert des connaissances d'ici mars 2027.	Créer un répertoire structuré regroupant les positions et les argumentaires clés de Nature Québec sur divers enjeux.
	Objectif 1.4 : D'ici mars 2029, renforcer la capacité de Nature Québec à anticiper, saisir et structurer des opportunités d'action en développant de nouveaux projets et campagnes alignés sur les enjeux émergents en biodiversité et climat.	Réaliser annuellement un exercice léger d'analyse stratégique des politiques publiques, tendances, innovations et cadres d'action pertinents au Québec, au Canada et à l'international, incluant les lacunes, opportunités d'intervention, initiatives existantes et orientations issues de cadres internationaux et d'avancées scientifiques.
		Présenter ces analyses dans la cadre du lac-à-l'épaule annuel et identifier les créneaux d'intervention émergents à fort potentiel d'impact.
	Objectif 2.1 : Contribuer à la protection de milieux naturels prioritaires au Québec en accompagnant des partenaires municipaux, régionaux ou gouvernementaux dans l'identification, la caractérisation et la désignation de territoires à forte valeur écologique d'ici mars 2029.	Identifier annuellement des territoires prioritaires pour la conservation présentant un fort potentiel pour la biodiversité et le climat. Accompagner des municipalités, MRC et partenaires régionaux dans l'identification et la priorisation de milieux naturels à protéger. Soutenir le dépôt de projets de désignation d'aires protégées ou de reconnaissance d'autres mesures de conservation efficaces (AMCE). Soutenir l'intégration de ces initiatives dans l'atteinte de la cible de 30 % de territoire protégé d'ici 2030.
Orientation 2 : Réaliser et accompagner des projets structurants pour la nature, le climat et les communautés.	Objectif 2.2 : Définir et structurer l'expertise de Nature Québec en restauration écologique d'ici mars 2029.	Définir l'approche et le rôle distinctif de Nature Québec en matière de restauration écologique et l'intégrer au positionnement stratégique.
		Développer les connaissances et les compétences de l'équipe en restauration écologique.

Objectif 2.3 : D'ici mars 2029, accélérer la mise en œuvre concrète de solutions nature pour l'adaptation climatique en accompagnant des municipalités et des MRC québécoises dans la planification, la concrétisation et le suivi de projets à impact mesurable.	Accompagner des municipalités et MRC dans l'intégration de solutions nature à leurs plans climat, plans d'aménagement et projets.
Objectif 2.4 : D'ici mars 2029, réaliser et accompagner des projets de verdissement structurants, mobilisateurs et cohérents avec la mission de Nature Québec, afin de transformer durablement les milieux de vie, de favoriser la biodiversité urbaine et de rapprocher la nature de la population.	Revoir la procédure de mobilisation et de co-crédation afin de rendre les projets plus efficaces et plus transformateurs, en misant sur la sensibilisation et en partenariat avec des organismes locaux lorsque possible.
	Développer des projets de verdissement structurants et de transformation durable, favorisant la déminéralisation et la végétalisation des espaces, multirégionaux (lorsque pertinent), centrés sur les communautés et les organisations, et non sur des aménagements privés.
	Réaliser des projets locaux s'ils sont à fort impact communautaire, incluant des activités éducatives et participatives, et les utiliser comme leviers de sensibilisation et de mobilisation.
Objectif 2.5 : Déployer à plus grande échelle un projet structurant d'accès à la nature, propre à Nature Québec, visant à contrer le déficit nature chez les enfants d'ici mars 2029.	Développer un programme clé en main de sorties éducatives en nature destiné en priorité à des enfants du primaire provenant de milieux défavorisés, et structurer un modèle répliquable et pérenne pouvant être redéployé annuellement ou adapté à d'autres milieux.
Objectif 2.6 : D'ici mars 2029, structurer et maintenir la capacité de Nature Québec à soutenir des mobilisations citoyennes qui défendent la protection de milieux naturels de proximité, tout en mettant en valeur des initiatives inspirantes.	Maintenir un protocole clair de réponse, de priorisation et d'accompagnement des demandes citoyennes.
	Offrir un accompagnement stratégique soutenu à des initiatives sélectionnées selon des critères prédéfinis.
	Documenter les résultats, les victoires et les apprentissages issus des mobilisations accompagnées.

Orientation 3 : Influencer les politiques publiques et exercer un leadership législatif structurant.	Objectif 3.1 : D'ici mars 2029, exercer une influence mesurable sur les politiques publiques liées à la nature et au climat au Québec, appuyée par des interventions stratégiques, des relations gouvernementales solides et un suivi rigoureux de ses recommandations.	Identifier de manière proactive des chantiers législatifs ou réglementaires prioritaires, indépendamment de l'agenda gouvernemental, et produire pour chacun une stratégie d'influence alignée sur les priorités de Nature Québec.
		Formaliser un plan annuel de relations gouvernementales afin de structurer les liens avec les partis politiques, les cabinets, les porte-parole des dossiers clés et les fonctionnaires pertinents.
		Participer à des comités consultatifs gouvernementaux en lien avec la mission, les priorités et le positionnement de Nature Québec.
		Produire des mémoires sur les enjeux prioritaires et participer à des consultations publiques et des commissions parlementaires en lien avec la mission et le positionnement de Nature Québec.
	Objectif 3.2 : D'ici mars 2029, contribuer de manière structurante à la modernisation du régime forestier québécois en assurant le leadership fédérateur d'une coalition intersectorielle qui fait progresser des propositions de réforme concrètes auprès du gouvernement.	Assurer le leadership fédérateur d'une coalition forestière structurée réunissant les acteurs clés pertinents autour d'une vision commune de réforme du régime forestier.
		Produire et déposer au gouvernement un cahier de propositions structurantes et consensuelles pour une modernisation durable et inclusive du régime forestier.
		Maintenir le dossier de la réforme du régime forestier dans l'espace public et médiatique par des interventions stratégiques, des prises de position publiques et des contenus vulgarisés.
	Objectif 3.3 : D'ici mars 2029, influencer de manière significative la mise en œuvre rigoureuse et qualitative de la cible de 30 % d'aires protégées et conservées au Québec, conformément aux critères scientifiques et aux engagements internationaux.	Produire, diffuser et transmettre au gouvernement des analyses stratégiques et des recommandations sur la mise en œuvre rigoureuse et qualitative de la cible 30x30.
		Déployer une stratégie de représentations politiques ciblées auprès des partis, du gouvernement et des décideurs concernés afin d'influencer les décisions gouvernementales liées à la cible 30x30.
		Maintenir le dossier de l'atteinte rigoureuse et qualitative de la cible 30x30 dans l'espace public et médiatique par des interventions stratégiques, des prises de position publiques et des contenus vulgarisés.

Objectif 3.4 : D'ici mars 2029, renforcer l'influence de Nature Québec sur les politiques climatiques et énergétiques du Québec en portant des solutions cohérentes avec la science, en s'opposant aux fausses solutions et aux reculs, et en structurant, avec ses partenaires, un plaidoyer fort pour la sobriété et l'électrification.	Définir et promouvoir des propositions de politiques publiques en matière de climat et d'énergie cohérentes avec la science, incluant des solutions fondées sur la nature, la sobriété énergétique, l'électrification et les énergies renouvelables.
	Assurer une veille stratégique et intervenir sur les reculs environnementaux, les assouplissements réglementaires et les fausses solutions climatiques ou énergétiques, notamment les infrastructures fossiles, le gaz de schiste, le nucléaire, la capture et le stockage du carbone ou tout projet incompatible avec la science climatique, comme le projet Marininvest.
	Poursuivre et structurer le leadership de Nature Québec au sein de la coalition Sortons le gaz! et de son élargissement vers l'électrification du Québec, afin de renforcer la capacité collective d'analyse, de concertation et d'intervention sur les enjeux énergétiques.
	Déployer une stratégie de représentations politiques ciblées auprès des partis, du gouvernement et des décideurs concernés afin d'influencer les politiques climatiques et énergétiques.
	Maintenir les politiques climatiques et énergétiques dans l'espace public et médiatique par des interventions stratégiques, des prises de position publiques et des contenus vulgarisés.
	Mobiliser la population et des partenaires afin d'appuyer les interventions stratégiques sur les enjeux climatiques et énergétiques prioritaires.
Objectif 3.5 : D'ici mars 2029, renforcer la capacité de Nature Québec à défendre le vivant face aux reculs, aux projets dommageables et aux enjeux émergents, en maintenant des positions fortes sur ses dossiers historiques et en intervenant stratégiquement dans l'espace public et politique.	Effectuer une veille stratégique sur les enjeux émergents susceptibles d'affecter les milieux naturels et la biodiversité, incluant notamment les projets miniers, les pressions anthropiques sur les habitats, la transition énergétique et tout autre projet ou politique présentant un risque significatif pour le vivant.
	Produire des analyses, argumentaires, mémoires ou prises de position ciblées lorsque des reculs, projets dommageables ou enjeux émergents menacent le vivant.
	Déployer des interventions publiques, médiatiques et politiques en faveur de la protection du vivant.

	Objectif 3.6 : D'ici mars 2029, structurer les interventions de Nature Québec dans les moments politiques décisifs, notamment les budgets et les élections, afin d'y faire avancer ses priorités et d'obtenir des engagements concrets.	Rédiger et déposer chaque année un mémoire prébudgétaire présentant des propositions chiffrées aux paliers provincial et, lorsque pertinent, fédéral.
		Produire et déployer, en collaboration avec Vire au vert, une stratégie d'intervention électorale non partisane lors des élections, incluant des rencontres avec les partis et des recommandations d'orientations.
		Mener des représentations ciblées auprès des décideurs politiques, des candidat-e-s, des cabinets et des autres acteurs gouvernementaux dans les périodes charnières préélectorales, budgétaires et postélectorales.
		Analyser les budgets, les plateformes électorales et les annonces afin de positionner Nature Québec rapidement dans l'espace public et médiatique.
		Assurer un suivi post-budgétaire et postélectoral des engagements obtenus afin d'en favoriser la mise en œuvre.
	Objectif 3.7 : D'ici mars 2029, structurer une capacité d'influence fédérale graduelle et ciblée permettant à Nature Québec d'intervenir de façon stratégique sur les politiques fédérales ayant un impact direct sur le Québec.	Mettre en place une veille fédérale structurée permettant de repérer les fenêtres d'opportunité politique, les consultations pertinentes et les débats stratégiques, et identifier les politiques fédérales prioritaires sur lesquels intervenir.
		Développer et consolider des relations avec des partenaires et interlocuteurs fédéraux pertinents, en particulier lorsque le Québec peut agir comme levier d'ambition ou avoir un rôle de leadership.
Orientation 4 : Renforcer la présence territoriale et les alliances stratégiques de Nature Québec.	Objectif 4.1 : Optimiser la participation de Nature Québec aux coalitions, comités et réseaux externes afin d'assurer un alignement stratégique avec sa mission et maximiser son impact d'ici mars 2027.	Réaliser un audit organisationnel des implications aux coalitions, comités et réseaux et évaluer l'alignement stratégique, l'impact et la charge organisationnelle de ces implications.

Objectif 4.2 : Développer et piloter des collaborations intersectorielles structurantes afin d'accroître l'influence et l'impact collectif d'ici mars 2029.	Identifier des enjeux structurants nécessitant des alliances et des partenaires à mobiliser afin d'adresser ces enjeux.
	Développer des collaborations avec des partenaires intersectoriels sur des enjeux structurants.
Objectif 4.3 : Développer des collaborations respectueuses et durables avec des communautés et des organisations autochtones d'ici mars 2029.	Établir des dialogues structurés avec des communautés ou des organisations autochtones intéressées.
	Développer et maintenir des collaborations avec des communautés ou des organisations autochtones sur des enjeux structurants.
	Former l'équipe sur les enjeux et perspectives autochtones.
Objectif 4.4 : Déployer une stratégie structurée de présence territoriale afin de renforcer les relations avec les partenaires régionaux et soutenir l'action environnementale dans les régions du Québec d'ici mars 2029.	Élaborer un plan annuel de présence régionale en identifiant des régions prioritaires en fonction des projets, des campagnes et des enjeux stratégiques et émergents.
	Organiser des tournées régionales combinant rencontres avec des partenaires, rencontres avec des élu-e-s, participation à des événements, conférences, activités terrains et/ou sorties médiatiques régionales.
Objectif 4.5 : Structurer une stratégie de représentation externe afin de cibler et prioriser la participation aux événements qui permettent de développer des collaborations, de rencontrer des partenaires, de développer les connaissances, de faire rayonner Nature Québec et de rester à l'affût des pratiques innovantes et des enjeux émergents d'ici mars 2029.	Réaliser une sélection annuelle d'événements prioritaires (forums, colloques, conférences, rencontres intersectorielles, événements scientifiques, etc.) auxquels Nature Québec participera en priorisant les événements favorisant le développement de collaborations, le transfert de connaissances, le rayonnement de l'organisme, l'identification de pratiques inspirantes et le réseautage stratégique.
	Participer à des événements à l'international lorsque cela répond aux priorités.
	Définir des objectifs clairs avant chaque participation (réseautage, exploration de partenariats, apprentissage, visibilité, etc.).

	Objectif 4.6 : Structurer et renforcer les partenariats scientifiques de Nature Québec afin de mobiliser l'expertise scientifique dans ses projets, campagnes et positionnements et soutenir des interventions fondées sur la science d'ici mars 2028.	Réaliser une catographie des partenariats scientifiques existants et des expertises clés fournies actuellement par les membres des commissions, tout en identifiant les expertises manquantes.
		Constituer et formaliser un bassin formalisés de scientifiques et d'expert-e-s mobilisables, documenté et accessible à toute l'équipe au besoin.
		Organiser des rencontres de commissions / bassin d'expert-e-s afin de recueillir des avis scientifiques pour alimenter les projets, campagnes, mémoires et interventions.
		Établir et maintenir des collaborations actives dans les projets et les campagnes avec des partenaires scientifiques, que ce soit sous forme de comité conseil, d'expert-e associé-e, pour des consultations ponctuelles ou comme partie prenante du projet.
Orientation 5 : Accroître la notoriété et la visibilité de Nature Québec.	Objectif 5.1 : Déployer, d'ici mars 2027, une nouvelle identité de marque cohérente et harmonisée sur l'ensemble des supports, outils et canaux de communication de Nature Québec.	Réaliser un mandat externe de révision de l'identité de marque, incluant la promesse de marque, le ton, les messages clés, l'identité visuelle et les normes éditoriales.
		Mettre à jour et harmoniser l'ensemble des outils de communication et de l'univers visuel en fonction de la nouvelle identité de marque, incluant les visuels, gabarits et codes éditoriaux sur les réseaux sociaux, dans les mémoires, rapports et dépliants, ainsi que l'actualisation du logo (sans une refonte complète du logo).
		Faire la refonte du site web en cohérence avec le nouveau positionnement stratégique, les énoncés de vision et de mission révisés, la nouvelle structure (projets terrain / campagnes et influence) et la nouvelle identité de marque.
		Déployer le guide de marque à l'interne et accompagner l'équipe dans son appropriation.
	Objectif 5.2 : Déployer, d'ici mars 2028, une stratégie de communication à fort impact, alignée sur la nouvelle identité de marque, les priorités stratégiques et les publics cibles de Nature Québec.	Définir un cadre de priorisation des communications selon leur potentiel d'impact stratégique, politique, médiatique ou mobilisateur, ainsi qu'en fonction des obligations de visibilité liées aux bailleurs de fonds, et qui mise sur la qualité plutôt que la quantité.
		Établir une ligne éditoriale commune et des piliers de contenu cohérents avec le positionnement et l'identité de marque de Nature Québec.

	Finaliser et mettre en œuvre une stratégie de réseaux sociaux adaptée aux objectifs de notoriété, de mobilisation et d'influence, incluant une stratégie spécifique pour les vidéos et des indicateurs de performance annuel.
	Moderniser l'infolettre et les outils numériques d'engagement, notamment en utilisant les outils de ciblage des publics et en raffinant la connaissance des publics pour produire du contenu adapté à leurs intérêts.
	Adapter, au besoin, la structure de l'équipe des communications afin d'assurer la capacité interne de déployer la stratégie de communication à fort impact.
Objectif 5.3 : Augmenter la notoriété de Nature Québec auprès des 18-35 ans intéressés par le plein air, l'environnement et la nature au Québec d'ici mars 2029.	Déployer une stratégie de communication spécifique aux 18-35 ans ciblés, en privilégiant les formats, plateformes et tonalités adaptés à ce public.
Objectif 5.4 : Augmenter la notoriété de Nature Québec auprès de la population québécoise et positionner sa porte-parole principale comme voix crédible et influente sur les enjeux de nature et de climat d'ici mars 2029.	Réaliser un sondage de référence sur la notoriété de Nature Québec et de sa porte-parole principale.
	Déployer une stratégie de visibilité publique visant à mieux faire connaître le rôle, les réalisations et les positions de Nature Québec.
Objectif 5.5 : Accroître, d'ici mars 2029, la portée médiatique nationale et régionale de Nature Québec, en consolidant des relations proactives avec les médias et en diversifiant les espaces de prise de parole.	Identifier les journalistes, émissions et médias prioritaires à rejoindre.
	Déployer une stratégie de relations médias proactive, incluant les médias nationaux, régionaux, spécialisés et non spécialisés, et les démarcher régulièrement sur divers enjeux en lien avec la mission et le positionnement de Nature Québec.
	Développer des relations soutenues avec des journalistes, en particulier du secteur environnemental, politique, économique et régional.
	Accroître la portée nationale et régionale des projets, des campagnes et des prises de position de Nature Québec.

		Coupler les déplacements régionaux avec des activités médiatiques régionales lorsque pertinent.
	Objectif 5.6 : Développer, d'ici mars 2028, une offre de conférences structurée, cohérente et déployée stratégiquement afin de renforcer la notoriété et la présence territoriale de Nature Québec.	Définir les thèmes prioritaires de l'offre de conférences en cohérence avec la mission, les expertises et la stratégie de marque de Nature Québec.
		Concevoir une structure commune pour l'ensemble des conférences afin d'assurer une cohérence dans le ton, le contenu, le style visuel, la qualité des présentations et la manière de présenter Nature Québec.
		Développer une conférence signature pouvant agir comme produit d'appel ou conférence emblématique.
		Former et accompagner les conférencier-ère-s afin d'assurer une présentation cohérente, fidèle à l'identité et aux messages de Nature Québec.
		Établir une grille tarifaire permettant au minimum d'offrir les conférences à coût nul pour Nature Québec.
Orientation 6 : Assurer la pérennité financière et consolider un modèle économique résilient.	Objectif 6.1 : Augmenter, d'ici mars 2029, les revenus philanthropiques individuels de Nature Québec en déployant une stratégie structurée de dons mensuels, de dons ponctuels, de dons majeurs et de dons planifiés.	Produire et déployer annuellement le plan d'action en philanthropie et engagement détaillant les objectifs, les cibles et les moyens d'action annuels.
		Mettre en place et animer un comité philanthropie du conseil d'administration afin d'impliquer activement les administrateur-riche-s dans la recherche, la sollicitation et la fidélisation des donateur-riche-s.
		Déployer la stratégie de dons mensuels et augmenter progressivement le nombre de donateur-trice-s mensuels ou annuels.
		Structurer des campagnes annuelles de dons ponctuels arrimées à des causes concrètes et à fort potentiel de mobilisation.
	Objectif 6.2 : Augmenter, d'ici mars 2029, les revenus issus des fondations privées en consolidant les relations avec les partenaires actuels et en développant activement de nouveaux partenariats philanthropiques.	Mettre à jour les documents de présentation de Nature Québec, incluant la mission, la vision, la théorie du changement et le positionnement stratégique, et en produire une version anglaise. Maintenir à jour un tableau de suivi des fondations qui financent l'environnement, des appels à proposition et des démarches en cours.

Objectif 6.3 : Développer, d'ici mars 2029, des partenariats financiers avec des entreprises alignées avec la mission et la politique d'acceptation des dons et des commandites de Nature Québec.	Identifier et approcher des entreprises partenaires potentielles compatibles avec la mission et la politique d'acceptation des dons et des commandites, notamment du domaine du plein air.
Objectif 6.4 : Réévaluer, d'ici mars 2027, le modèle d'événements-bénéfice de Nature Québec et mettre en place une formule rentable, alignée sur les objectifs de financement et de notoriété de l'organisation.	Définir les objectifs des événements-bénéfice, en distinguant les objectifs de notoriété, de mobilisation, de reconnaissance et de levée de fonds.
	Évaluer la performance financière et stratégique des formules passées et des formules potentielles d'événements-bénéfice.
Objectif 6.5 : Tester, d'ici mars 2028, une offre de services pilote encadrée et compatible avec la mission et la crédibilité de Nature Québec, puis évaluer d'ici mars 2029 la pertinence de la pérenniser, de l'ajuster ou de l'abandonner.	Définir un cadre juridique, stratégique et éthique encadrant les mandats rémunérés, incluant des clauses anti-instrumentalisation et qui protègent la réputation de Nature Québec.
	Définir des critères d'acceptabilité et de sélection des mandats compatibles avec la mission et la crédibilité de Nature Québec.
Objectif 6.6 : Accroître, d'ici mars 2029, les revenus issus des financements publics en renforçant la veille, les relations avec des fonctionnaires et la capacité de développement de projets auprès des gouvernements provincial et fédéral.	Assurer une veille continue des programmes, appels à projets et occasions de financement public pertinents et développer des propositions de projets et de mandats alignés avec la mission de Nature Québec.

Orientation 7 : Consolider une organisation performante, cohérente et bien gouvernée.	Objectif 7.1 : Structurer et déployer un cycle de vie harmonisé et stratégique des projets et campagnes, incluant des outils et processus communs, d'ici mars 2027.	Finaliser et déployer le guide de gestion des projets et des campagnes.
	Objectif 7.2 : Structurer une gestion financière intégrée, prévisionnelle et bien outillée permettant d'optimiser l'allocation des ressources, d'assurer la pérennité financière et de renforcer la capacité d'anticipation financière d'ici mars 2027.	Développer des prévisions financières organisationnelles sur 3 ans afin d'anticiper les besoins.
		Uniformiser les pratiques de montage financier des projets et des campagnes afin d'assurer la viabilité organisationnelle.
		Mettre à jour et automatiser les processus comptables afin d'améliorer l'efficacité et la fiabilité du suivi financier.
		Élaborer une matrice de financement permettant de visualiser et de suivre l'affectation des sources de financement aux salaires et aux autres dépenses.
	Objectif 7.3 : Déployer un cadre organisationnel de mesure d'impact d'ici mars 2028.	Développer une grille organisationnelle de mesure d'impact.
		Structurer le rapport annuel en fonction de l'impact des projets, des campagnes et des interventions.
	Objectif 7.4 : Doter Nature Québec des talents, expertises et capacités nécessaires à la réalisation de sa mission en renforçant les compétences internes, en maintenant un taux élevé de satisfaction interne et en attirant des profils expérimentés d'ici mars 2029.	Réaliser une matrice des compétences internes et des expertises requises afin de réaliser la mission et la plan stratégique.
		Identifier les écarts prioritaires à combler, notamment dans les domaines spécialisés ou émergents.
		Mettre en œuvre un plan de développement des compétences internes par la formation, l'accompagnement et la mobilité interne.
		Suivre et documenter la satisfaction interne par deux sondages organisationnels par année.

Objectif 7.5 : Évaluer la pertinence de déployer l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein de l'organisation et définir les modalités selon lesquelles cette utilisation serait stratégique, éthique, évolutive et efficace d'ici mars 2028.	Recueillir et analyser les recommandations du comité interne sur l'utilisation de l'intelligence artificielle.
	Réaliser une recherche sur les meilleures pratiques en matière d'utilisation de l'intelligence artificielle et outiller la direction au besoin par de la formation ciblée.
	Adopter une politique d'utilisation de l'intelligence artificielle.
Objectif 7.6 : Mettre en place une structure organisationnelle alignée sur les deux grands axes (projets terrain / politiques publiques et campagnes) afin de réduire les silos d'ici mars 2029.	Développer de nouveaux projets et de nouvelles campagnes interdisciplinaires impliquant plusieurs expertises.
Objectif 7.7 : Adopter une politique et des pratiques robustes de cybersécurité et de confidentialité des données d'ici mars 2027.	Finaliser et adopter la politique sur la protection des renseignements personnels et des données sensibles.
	Identifier et déployer des outils et des pratiques favorisant la cybersécurité (gestionnaire de mots de passe, gestion sécurisée des accès, etc.)
	Former l'équipe annuellement sur la cybersécurité et la confidentialité des données.
Objectif 7.8 : Maintenir une gouvernance efficace et stratégique en évaluant annuellement l'atteinte des objectifs du plan stratégique ainsi que les pratiques et les compétences du conseil d'administration d'ici mars 2027.	Tenir un lac-à-l'épaule annuel avec l'équipe interne et le conseil d'administration afin d'évaluer l'avancement du plan stratégique, analyser les écarts entre les objectifs et les résultats, saisir les opportunités et ajuster les priorités stratégiques.
	Réaliser annuellement une autoévaluation du conseil d'administration portant sur ses pratiques de gouvernance, son fonctionnement et sa contribution à la mise en œuvre du plan stratégique.
	Mettre à jour annuellement la matrice de compétences du conseil d'administration en fonction des besoins stratégiques de l'organisation.
	Structurer un mécanisme de recrutement et de renouvellement des administrateur-trice-s afin d'assurer la diversité et la complémentarité des expertises clés.